

Périgueux, le 9 juin 2020

L'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les enseignants du premier  
degré public  
s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale.

**Objet :** Recueil de candidatures aux stages de préparation au CAPPEI  
Année scolaire 2020-2021

**Référence :** Décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au CAPPEI  
Arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle  
spécialisée à l'intention des enseignants.

Division des  
Ressources  
Humaines  
Et de la Vie de  
l'Elève

Affaire suivie par :  
Hélène MAZIERES

Téléphone :  
05.53.02.84.85

Courriel:  
helene.mazieres@ac-  
bordeaux.fr

20, rue Alfred de  
Musset  
CS 10013  
24054 PERIGUEUX  
CEDEX

Je vous prie de trouver ci-joint les documents d'appel à candidature pour un départ en stage  
CAPPEI « Parcours coordonnateur d'ULIS » avec pour support de stage **l'ULIS de l'école  
Jacques Prévert de Terrasson-Lavilledieu.**

**Conditions exigées :**

- ☞ être instituteur ou professeur des écoles titulaire de l'enseignement public ;
- ☞ s'engager à exercer sur un poste correspondant à l'option préparée ;
- ☞ suivre l'intégralité des regroupements de formation à temps plein ;
- ☞ se présenter aux épreuves du CAPPEI.

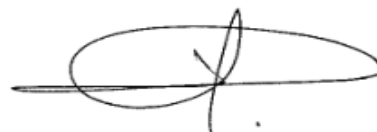
L'examen des candidatures s'appuiera sur :

- l'avis émis par l'IEN de la circonscription dans le dossier de candidature qui devra être complété  
et retourné, par voie électronique, à l'IEN de votre circonscription ainsi qu'à l'IEN-ASH ([ce.ien-  
perigueux1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ien-perigueux1@ac-bordeaux.fr)) **avant le mercredi 17 juin 2020, délai de rigueur.**

- l'avis de la commission départementale après entretien avec chaque candidat. Cette  
commission se déroulera le **19 juin 2020**, elle est composée de l'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, de l'IEN-ASH et  
d'un enseignant spécialisé titulaire.

Vous voudrez bien faire parvenir également un exemplaire de votre dossier à la DRHVE  
([helene.mazieres@ac-bordeaux.fr](mailto:helene.mazieres@ac-bordeaux.fr)).

L'Inspecteur d'académie,



Jacques CAILLAUT